

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article2216>

CR réunion de section IRD du 13 06 17

- ACTIVITE A L'IRD - CR réunion de section IRD -

Date de mise en ligne : jeudi 20 juillet 2017

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

Présents en visio : Yoan Labrousse et isabelle Giffard (MRS), Pascale Talamond, Christian Picq, Odile Fossati, Eric Delacour et Pascal Grébaut (MPL).

" CAP 2017

La campagne des promos en CAP est ouverte, elle a commencé le 23 mai avec la CAP IR, dont Bernard nous a fait un débriefing vendredi dernier (9/06). Elle va se poursuivre avec la CAP IE le 16, l'AI le 23, la TR le 30 et se conclura par l'AJT le 4 juillet. Les postes en promo en TR seraient de 2 changements de grade pour les AJT en TR, 5 TCS pour les TCN et 6 TCE pour les TCS. Une fois encore nous insistons pour que nos camarades nous représentant en CAP, échangent sur les dossiers et se coordonnent pour avoir une position commune à mettre en face de la direction sur les dossiers et leurs critères d'évaluation.

" CHSCT du jeudi 15 juin

Résumé des épisodes précédents : Pascale, conformément aux textes des CHSCT, essaye de mettre en place une formation règlementaire pour les membres des CHSCT et autres, vu que les CHSCTS dans les délégations ne sont toujours pas créés. Bien entendu, bâtons dans les roues de la part du STREM, qui boycotte cette proposition de formation. Pascale a eu un retour du service formation qui regrette le retard pris pour cette demande formation collective et fait part du manque de budget. Ce dernier point nous interpelle, car comme chaque année, le service formation a toujours des reliquats importants en fin d'année. Apparemment des formations seraient prévues à la rentrée pour les membres des CHS dans les délégations, du genre « évaluation des risques », qui est typiquement le genre de formation que l'on donne aux assistants de prévention. Nous souhaitons que ces formations règlementaires traitent d'abord des enjeux et des aspects juridiques des CHS.

Concernant les restitutions en AG du rapport CATEIS, afin de ne pas perdre notre temps et notre énergie à essayer d'obtenir l'application de ce qui avait été convenu dans le contrat d'expertise CATEIS et au CHSCT-EP fin 2016, germe l'idée d'une communication sur le sujet où l'on pourrait dénoncer cet état de fait. D'autant plus que lors de l'AG de la délégation Occitanie du 9/06, la direction ne semble pas avoir grand-chose à proposer autre chose qu'un cahier et qu'un bureau « des pleurs », ce qui est bien léger, mais est déjà ça. Ceci dit nous n'avons pas eu beaucoup d'échos de cette AG non plus. Nous pourrions aussi évoquer les recommandations de CATEIS, par rapport à l'encadrement par exemple. Quoiqu'il en soit, rappeler aux collègues qu'ils n'hésitent pas à nous faire part de leurs problèmes professionnels. Si rien ne remonte, et bien nous ne ferons pas plus d'effort non plus...

Pour le dossier URMITE, notre problème c'est qu'en dépit de l'info que nous a fait passer le coordinateur SNTRS PACA (Guillaume), aucun agent de l'IRD, ni aucun syndicat nous a sollicité officiellement pour cela. La majorité des troupes IRDiennes d'URMITE semble être sur Dakar. Cela n'empêche pas que cette question soit évoquée au CHSCT de jeudi. Nous allons prendre contact avec les représentants CHSCT CGT PACA et leur demander qu'ils informent officiellement les membres du CHSCT de l'IRD ainsi que la direction et demandent la présence de représentants de l'IRD dans le comité d'inspection à l'IHU POLMIT. Une réunion des représentants CGT en CHSCT ESR PACA aura lieu le lundi 19 juin, nous allons essayer d'y être représentés.

" CA du 23 juin

Eric a déposé un bug dans le bilan d'exploitation 2016 : « la sous consommation de -47,2 ETPT par rapport au schéma d'emploi prévisionnel s'explique notamment par le report en 2017 de 34 concours externes IT - dont 24 au titre du plan de stabilisation des fonctions d'appui, et de 15 concours externes chercheurs dont les prises de fonction étaient prévues en 2016 ».

Eric s'interroge sur la sous-consommation de 47,2 ETPT, car le report en 2017 de 24 concours externes au titre du plan de stabilisation des fonctions d'appui a toutefois occasionné en 2016 des dépenses au moins équivalentes, sinon supérieures sur des postes de contractuels imputables sur la masse salariale 2016 en attente de titularisation

sur concours. Pour Eric donc, la sous-consommation de ces 24 ETP n'est pas une explication recevable car en réalité, ils ont été consommés par des contractuels. Après demande de renseignements à la DF et DRH il semble que ces 24 CDD 2016 transformés en poste de titulaire en 2017 ont bien fait l'objet d'une consommation sur la masse salariale 2016. Ainsi, ils ne peuvent être à l'origine d'une sous-consommation de crédits. On pourrait ainsi en déduire que l'IRD pouvait recruter 24 CDD supplémentaires en restant en deçà du plafond d'emplois et pallier ainsi partiellement le manque de techniciens dans les unités.

" Congrès CGT ESR Occitanie du 27 juin

Ce congrès aura lieu le même jour que le Conseil Syndical national du SNTRS CGT à Ivry, Pascal ne pouvant donc pas être à Montpellier un appel à volontaire est lancé pour que notre section y soit représentée.

" Vendredi 16 juin, résultats du vote sur le nouveau bureau de section

Jeudi 8 juin dernier Pascal nous a demandé de voter pour ou contre la proposition de nouveau bureau de section : aujourd'hui, sur 40 adhérents concernés, seuls 15 ont fait part de leur choix. Pour les autres (essentiellement de nouveaux adhérents...), vous avez jusqu'à vendredi midi pour faire part de votre avis par retour d'email à Pascal. C'est déjà bien d'adhérer, mais c'est encore mieux de participer ! Surtout pour donner un oui ou non, c'est quand même pas la même chose que se taper des dossiers ou des clashes avec la direction dans les instances, donc merci pour cet effort qu'on qualifiera de « minimum syndical ».

Merci aux camarades présents de compléter si j'ai oublié des choses.